

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

DEL-2022-192

L'An deux mille vingt-deux, le quinze septembre, à 10 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/9/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mmes DETURCHE, TARAGON.

M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mme DALL'AGLIO.

MM. CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, PEUGNIEZ, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, QUESNEL,

MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS : du SYANE

Membres en exercice : 25

Présents : 14

Représentés par mandat : 3

Objet : COMMUNE DE CHAVANOD - ROUTE DE LA FRUITIERE - AMENAGEMENT DE VOIRIE, ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE

Exposé du Président,

Par délibération en date du 9 décembre 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune de CHAVANOD pour l'aménagement de la route de la Fruitière.

La commune de CHAVANOD entreprend, sous sa maîtrise d'ouvrage (déléguée par le Grand Anancy) l'aménagement de voirie d'une section de la route de la Fruitière desservant la zone d'activité économique des Chamoux.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné du réseau de télécommunications, ainsi que la création d'un nouvel éclairage public sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 2 lots.

- **LOT N°1 : « TRAVAUX DE STRUCTURE ET RESEAUX, REVETEMENT BITUMINEUX »**
- **LOT N°2 : « TRAVAUX DE GENIE ELECTRIQUE »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 2 septembre 2022, a classé et émis un avis sur les offres.

Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir les offres jugées techniquement et économiquement les plus avantageuses suivantes :

- **Lot n°1** : Le groupement d'entreprises MITHIEUX / EUROVIA pour un montant de 470.696,10 € HT. La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 34.153,62 € HT.
- **Lot n°2** : L'entreprise PORCHERON FRERES pour un montant de 15.878,00 € HT.

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour le marché à conclure avec le titulaire retenu pour le lot n°1, et à autoriser le Président à signer le marché relatif aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE,
2. à donner leur accord pour le marché à conclure avec le titulaire retenu pour le lot n°2, et à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A N. J. MERQUE